

MAIRIE DE TRÉMEHEUC

Canton de Combourg

Département d'Ille et Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf octobre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric JOUBERT, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : M. Eric JOUBERT, M. Stéphane NOURRY, Mme Françoise URIEN-MORAND, M. Yannick VEILLON, Mme Martine DESMET, M. Denis HAMELIN, M. Bruno GANCHE, Mme Delphine FOUÉRE, M. Pierre SORAIS, Mme Gwenaëlle FOSSÉ, Mme Amélie WEBER

Absent(s) excusé(s) :

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 11

Date de convocation : 01/10/2026

Date d'affichage : 01/10/2026

Secrétaire de séance : Mme Gwenaëlle FOSSÉ

2026-40 – Salle polyvalente – Convention Association danse « La Chateaubriand » 2026-2027

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'association « La Chateaubriand », dont le siège social se situe à Combourg, représentée par Monsieur Alain FRANGEUL, d'utiliser la salle communale durant toute l'année pour des cours de danses bretonnes et gallèses traditionnelles. L'association occuperait la salle le mardi et le jeudi soir. Monsieur le Maire propose de fixer le prix de la location à 20 € la séance et d'établir une convention de mise à disposition.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de :

- Accepter de mettre à disposition la salle communale à l'association « La Chateaubriand » le mardi et le jeudi soir ;
- Décider de fixer le prix de la location à 20 € la séance ;
- Proposer la signature par les deux parties d'une convention de mise à disposition qui précisera les conditions d'utilisation de la salle ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 09 octobre 2026

La Secrétaire de séance
Gwenaëlle FOSSÉ

Le Maire,
Éric JOUBERT